

Administrer les provinces de la République romaine

Sous la direction de Nathalie Barrandon et François Kirbihler

2010

Presses universitaires de Rennes

www.pur-editions.fr

LE COLLOQUE qui s'est tenu à Nancy en juin 2009 a réuni des spécialistes de différentes disciplines qui, par l'étude des textes littéraires, des inscriptions et des papyrus, ont confronté leur point de vue sur l'administration des provinces et autres espaces dépendants de la République romaine. Après une préface et une introduction replaçant le sujet dans une perspective historiographique, des dossiers aussi controversés que les règlements législatifs provinciaux ou la mise en place de la fiscalité provinciale ont été repris à la lumière des exemples significatifs de l'Asie et des Hispanies, pour les replacer dans le cadre plus général de l'Empire. Certaines des modalités de la dialectique gouverneur/Sénat et peuple de Rome, telles les lois comitiales, la *profectio* et la question de la prorogation des préteurs, et les échanges épistolaires entre les gouverneurs et le Sénat ont pu être précisés. La principale mission administrative du gouverneur, rendre la justice, a fait l'objet d'une mise au point d'après l'ensemble du corpus cicéronien. Enfin la mise en place des premiers recensements provinciaux a été étudiée grâce à l'analyse des structures provinciales.

Ce colloque apporte également deux regards originaux : est décrit le cas de l'Égypte, où l'on peut lire les traces de la présence romaine dans l'espace non provincialisé qu'est le royaume-client ; les textes de Diodore de Sicile et d'Appien permettent de présenter la vision de deux provinciaux de culture grecque face aux réalités de la domination romaine, à travers leurs propos sur les gouverneurs d'époque républicaine.

Cette rencontre aura par conséquent permis une mise au point fructueuse sur la gouvernance de l'empire romain d'époque républicaine, qui tient compte des dernières avancées de la recherche française et internationale.